

pour les Allemands, entre la Dvina et la Vistula.

L'avance russe en Mésopotamie

Pétrograde, 13 Mai. Profitant des renforts qui leur ont été envoyés, les Turcs continuent leurs tentatives d'offensive.

MM. Viviani et Thomas en Russie

Pétrograde, 13 Mai. M. Viviani est rentré du quartier impérial. Il est parti à 8 heures pour Moscou.

LE CONFLIT GERMANO-AMERICAIN

Amérique n'obéira pas aux suggestions allemandes. On mande de Washington à l'Associated Press :

La candidature de M. Roosevelt

On mande de Washington au Morning Post que dans une lettre écrite à un de ses amis politiques, M. Theodore Roosevelt déclare ouvertement qu'il posera sa candidature à la présidence de la République des Etats-Unis.

L'Allemagne explique le torpillage du « Sussex »

Berne, 13 Mai. Voici comment la note allemande remise lundi dernier à la Commission de l'enquête appuie la constatation du torpillage du « Sussex ».

La Neutralité espagnole

Elle doit s'affirmer en faveur de l'Entente dit le chef du Parti réformiste.

C'est le sous-marin « Archimède » qui a coulé un navire autrichien

Paris, 13 Mai. Nous avons annoncé, il y a deux jours, d'après une dépêche de Rome, qu'un sous-marin français a coulé un transport autrichien.

LA VIE CHÈRE

La Municipalité de Troyes taxe les denrées. Troyes, 13 Mai.

En France

Aux Commissions de l'Armée. Paris, 13 Mai. L'issue de la réunion qui a été tenue ce matin, la Commission de l'Armée a communiqué ses conclusions devant la Commission de l'Armée.

répercussion. Je ne vous apprendrai rien en disant que l'Espagne nous suivra dans le développement du conflit germano-américain.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais. Nos troupes repoussent les Germano-Bulgares.

Arrestation d'un espion autrichien

Salonique, 13 Mai. On mande de Salonique au ministère de l'Intérieur que la police grecque a arrêté à Salonique, un sous-officier autrichien portant l'uniforme de gendarme grec.

Le zeppelin abattu à Salonique

Malte, 13 Mai. Lorsque le zeppelin abattu dernièrement à Salonique tomba en flammes près du casernement des Serbes, une patrouille serbe a recueilli quatre officiers et huit mécaniciens.

Un conseil grec occupé par les Bulgares

Athènes, 13 Mai. Suivant le journal Patria les Bulgares ont occupé le conseil grec d'Uskub.

En Albanie

Les Autrichiens attaquent Valona. La presse berlinoise annonce que des combats très violents ont eu lieu entre les Autrichiens et les Italiens dans leurs retranchements.

Sur Mer

Une flotte allemande dans la mer du Nord. Copenhague, 13 Mai. Des pêcheurs rentrés à Bergen rapportent qu'ils ont observé, près de la côte occidentale de la Norvège, la présence d'une grande force navale de guerre allemande.

Un champ de mines sur les côtes charentaises

Paris, 13 Mai. Voici quelques renseignements sur le champ de mines posé par les Allemands dans l'Océan, dans les parages des îles de Ré et d'Oleron, et aussi sur les mesures prises par la Marine pour assurer la sécurité de la navigation.

L'INCENDIE DE L'USINE FOURNIER

La sinistre est maîtrisé. - Les résultats de l'enquête. - Les dégâts. On a cherché à établir dans son enquête, un détail, qu'il est enregistré hier, pourrait faire supposer que l'immense incendie fut provoqué par l'impression d'un enfant.

Un aspect du sinistre

Paris, 13 Mai. Mais son intensité diminuait d'une heure à l'autre, et, finalement, bien vers 4 heures de l'après-midi, il pouvait être considéré comme complètement maîtrisé.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'aviateur Georges Revolt tué. Paris, 13 Mai. On apprend la mort à l'armée de M. Georges Revolt, officier aviateur. Il était le fils de M. Revolt, originaire de Nîmes, notre ancien ambassadeur, et petit-fils de M. Revolt, architecte des monuments historiques.

Le Drapeau des Aviateurs

Dijon, 13 Mai. Le lieutenant-colonel Girod, inspecteur général des écoles d'aviation, délégué du ministère de la Guerre, a présenté ce matin au camp d'aviation de Longvic, en présence de MM. Bandari, préfet ; Dumont, maire de Dijon ; du colonel Boyer, gouverneur militaire de Dijon ; d'une délégation d'officiers de tous les grades de l'aviation et devant les troupes de différents corps de la garnison de Dijon, le drapeau du 1er groupe d'aviation.

Les Engagements spéciaux dans les Troupes coloniales

Paris, 13 Mai. Le ministre de la Guerre vient d'adresser la circulaire suivante à MM. le commissaire résident général de France au Maroc, le général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du nord, le général commandant les troupes de l'Algérie, le général commandant les troupes algériennes, le général commandant supérieur des dépôts des troupes coloniales.

La Piraterie allemande

La destruction de la goélette « Harald ». Londres, 13 Mai. On mande de Stockholm au Morning Post : Les Dagens Nyheter publient le récit que le capitaine de la goélette suédoise Harald, de la compagnie suédoise de navigation, a été attaqué par un sous-marin allemand le 5 mai.

Le cas du corsaire l'« Appam »

Norfolk (Virginie), 13 Mai. Les débats judiciaires sur le statut du transatlantique l'Appam ont commencé. Le juge, malgré les protestations de l'avocat de l'Allemagne, a autorisé la publication d'une communication du département d'Etat au comité Bernstorff, exprimant l'opinion que l'Appam n'est pas un navire de guerre.

L'Entente et l'Amérique du Sud

Lima, 13 Mai. La propagande de M. Clemenceau en faveur du développement des relations politico-commerciales entre les nations de l'Entente et l'Amérique latine est accueillie avec satisfaction et de nombreux Comités se forment en faveur de cette idée.

Les précautions du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 Mai. Par mesure de précaution, le gouvernement a retiré les armes et les munitions aux sociétés de tir des colonies allemandes des Etats de Santa-Catarina, Parana et Rio-Grande-du-Sul.

sur les nouvelles instructions relatives au contrôle de la correspondance militaire.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Sur le front franco-anglais. Nos troupes repoussent les Germano-Bulgares.

Arrestation d'un espion autrichien

Salonique, 13 Mai. On mande de Salonique au ministère de l'Intérieur que la police grecque a arrêté à Salonique, un sous-officier autrichien portant l'uniforme de gendarme grec.

Le zeppelin abattu à Salonique

Malte, 13 Mai. Lorsque le zeppelin abattu dernièrement à Salonique tomba en flammes près du casernement des Serbes, une patrouille serbe a recueilli quatre officiers et huit mécaniciens.

Un conseil grec occupé par les Bulgares

Athènes, 13 Mai. Suivant le journal Patria les Bulgares ont occupé le conseil grec d'Uskub.

En Albanie

Les Autrichiens attaquent Valona. La presse berlinoise annonce que des combats très violents ont eu lieu entre les Autrichiens et les Italiens dans leurs retranchements.

Sur Mer

Une flotte allemande dans la mer du Nord. Copenhague, 13 Mai. Des pêcheurs rentrés à Bergen rapportent qu'ils ont observé, près de la côte occidentale de la Norvège, la présence d'une grande force navale de guerre allemande.

Un champ de mines sur les côtes charentaises

Paris, 13 Mai. Voici quelques renseignements sur le champ de mines posé par les Allemands dans l'Océan, dans les parages des îles de Ré et d'Oleron, et aussi sur les mesures prises par la Marine pour assurer la sécurité de la navigation.

L'INCENDIE DE L'USINE FOURNIER

La sinistre est maîtrisé. - Les résultats de l'enquête. - Les dégâts. On a cherché à établir dans son enquête, un détail, qu'il est enregistré hier, pourrait faire supposer que l'immense incendie fut provoqué par l'impression d'un enfant.

Un aspect du sinistre

Paris, 13 Mai. Mais son intensité diminuait d'une heure à l'autre, et, finalement, bien vers 4 heures de l'après-midi, il pouvait être considéré comme complètement maîtrisé.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'aviateur Georges Revolt tué. Paris, 13 Mai. On apprend la mort à l'armée de M. Georges Revolt, officier aviateur. Il était le fils de M. Revolt, originaire de Nîmes, notre ancien ambassadeur, et petit-fils de M. Revolt, architecte des monuments historiques.

Le Drapeau des Aviateurs

Dijon, 13 Mai. Le lieutenant-colonel Girod, inspecteur général des écoles d'aviation, délégué du ministère de la Guerre, a présenté ce matin au camp d'aviation de Longvic, en présence de MM. Bandari, préfet ; Dumont, maire de Dijon ; du colonel Boyer, gouverneur militaire de Dijon ; d'une délégation d'officiers de tous les grades de l'aviation et devant les troupes de différents corps de la garnison de Dijon, le drapeau du 1er groupe d'aviation.

Les Engagements spéciaux dans les Troupes coloniales

Paris, 13 Mai. Le ministre de la Guerre vient d'adresser la circulaire suivante à MM. le commissaire résident général de France au Maroc, le général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du nord, le général commandant les troupes de l'Algérie, le général commandant les troupes algériennes, le général commandant supérieur des dépôts des troupes coloniales.

La Piraterie allemande

La destruction de la goélette « Harald ». Londres, 13 Mai. On mande de Stockholm au Morning Post : Les Dagens Nyheter publient le récit que le capitaine de la goélette suédoise Harald, de la compagnie suédoise de navigation, a été attaqué par un sous-marin allemand le 5 mai.

Le cas du corsaire l'« Appam »

Norfolk (Virginie), 13 Mai. Les débats judiciaires sur le statut du transatlantique l'Appam ont commencé. Le juge, malgré les protestations de l'avocat de l'Allemagne, a autorisé la publication d'une communication du département d'Etat au comité Bernstorff, exprimant l'opinion que l'Appam n'est pas un navire de guerre.

L'Entente et l'Amérique du Sud

Lima, 13 Mai. La propagande de M. Clemenceau en faveur du développement des relations politico-commerciales entre les nations de l'Entente et l'Amérique latine est accueillie avec satisfaction et de nombreux Comités se forment en faveur de cette idée.

Les précautions du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 Mai. Par mesure de précaution, le gouvernement a retiré les armes et les munitions aux sociétés de tir des colonies allemandes des Etats de Santa-Catarina, Parana et Rio-Grande-du-Sul.

applicables en tout ce qui n'est pas contraire aux lois de France, au titre d'un dépôt d'industrie coloniale, dans les conditions du décret du 9 septembre 1916, pour assurer l'encadrement subalterne des bataillons d'étapes coloniales, aux unités ou malgaches, ou des groupes de travailleurs indigènes du service des travaux publics coloniaux.

LA BRAVOURE DES NOTRES

Le torpillage du « Sainte-Marguerite » et du « Sainte-Hélène »

Nous sommes heureux d'enregistrer les distinctions honorifiques suivantes dont ont été l'objet les états-majors des vapeurs Sainte-Marguerite et Sainte-Hélène, du port de Marseille, coulés en Méditerranée :

La Piraterie allemande

La destruction de la goélette « Harald ». Londres, 13 Mai. On mande de Stockholm au Morning Post : Les Dagens Nyheter publient le récit que le capitaine de la goélette suédoise Harald, de la compagnie suédoise de navigation, a été attaqué par un sous-marin allemand le 5 mai.

Le cas du corsaire l'« Appam »

Norfolk (Virginie), 13 Mai. Les débats judiciaires sur le statut du transatlantique l'Appam ont commencé. Le juge, malgré les protestations de l'avocat de l'Allemagne, a autorisé la publication d'une communication du département d'Etat au comité Bernstorff, exprimant l'opinion que l'Appam n'est pas un navire de guerre.

L'Entente et l'Amérique du Sud

Lima, 13 Mai. La propagande de M. Clemenceau en faveur du développement des relations politico-commerciales entre les nations de l'Entente et l'Amérique latine est accueillie avec satisfaction et de nombreux Comités se forment en faveur de cette idée.

Les précautions du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 Mai. Par mesure de précaution, le gouvernement a retiré les armes et les munitions aux sociétés de tir des colonies allemandes des Etats de Santa-Catarina, Parana et Rio-Grande-du-Sul.

qu'il s'agisse de l'esprit du vieux Gladstone, et le grand vicar qui, le premier prêtre anglais, admit la justice des revendications nationales irlandaises, lui fut en la sorte la façon de calmer les colères et les rancunes d'un peuple trop fier pour accepter le joug que qu'il soit, c'est la justice, que dans certains d'un peuple, les revendications sont les plus précieuses et que la réaction immédiate du Parlement irlandais à Dublin, dont l'ajournement est la seule cause véritable de l'insurrection, n'est plus pour calmer toute effervescence que n'importe quelle mesure de répression.

Le Prix du Sucre

Paris, 13 Mai. Le Journal dit que : Le gouvernement, considérant le sucre comme un aliment de première nécessité, a décidé de mettre un terme à la situation actuelle avant qu'elle n'ait pris le caractère d'un véritable danger.

Le Prix du Sucre

Paris, 13 Mai. Le Conseil de guerre belge a condamné à la peine de mort, pour trahison, le soldat belge Simhène.

Condanné à mort pour trahison un soldat belge devient fou

Gherbourg, 13 Mai. Le Conseil de guerre belge a condamné à la peine de mort, pour trahison, le soldat belge Simhène.

Au Comité consultatif de la Taxation des Denrées

Le bureau et les sous-Commissions. Le Comité consultatif des denrées, dont nous avons dit le rôle dans notre numéro d'hier, a constitué, ainsi qu'il suit, son bureau, au cours de sa première réunion :

Au Comité consultatif de la Taxation des Denrées

Le Comité consultatif des denrées, dont nous avons dit le rôle dans notre numéro d'hier, a constitué, ainsi qu'il suit, son bureau, au cours de sa première réunion :

A travers les Journaux

Paris, 13 Mai. L'Homme Enchaîné. — Il le faut. — De M. Clemenceau :

Au Conseil de Guerre de la 15^e Région

La Luxembourgaise et l'ex-professeur de Tango. — Est-ce une espionne ? Les grainetiers de Saint-Remy.

Le Midi au Feu

M. Arochas Henri, médecin aide-major de 2^e classe, du 1^{er} régiment d'infanterie de Bataillon 7. Sous un bombardement d'une très violente, a pendant deux jours et trois nuits, étant seul docteur, soigné avec un dévouement, un petit blessé, les blessés des éléments de trois régiments restés dans les villages de X. et Z. N'a pas hésité à aller, aux alentours de son infirmerie, chercher des blessés sous une grêle de balles et de coups de mitraillette ; a fait preuve du plus grand courage, du plus grand sang-froid et a été un bel exemple pour son personnel.

Un Accident Route de Saint-Louis

Une Fillette à la Jambonne broyée par une Charrette. Un horrible accident s'est produit hier vers 3 heures sur la route nationale de Saint-Louis.

Un Aspect du Sinistre

Paris, 13 Mai. Mais son intensité diminuait d'une heure à l'autre, et, finalement, bien vers 4 heures de l'après-midi, il pouvait être considéré comme complètement maîtrisé.

LA VIE CHÈRE

La Municipalité de Troyes taxe les denrées. Troyes, 13 Mai.

En France

Aux Commissions de l'Armée. Paris, 13 Mai. L'issue de la réunion qui a été tenue ce matin, la Commission de l'Armée a communiqué ses conclusions devant la Commission de l'Armée.

LA BRAVOURE DES NOTRES

Nous sommes heureux d'enregistrer les distinctions honorifiques suivantes dont ont été l'objet les états-majors des vapeurs Sainte-Marguerite et Sainte-Hélène, du port de Marseille, coulés en Méditerranée :

La Piraterie allemande

La destruction de la goélette « Harald ». Londres, 13 Mai. On mande de Stockholm au Morning Post : Les Dagens Nyheter publient le récit que le capitaine de la goélette suédoise Harald, de la compagnie suédoise de navigation, a été attaqué par un sous-marin allemand le 5 mai.

Le cas du corsaire l'« Appam »

Norfolk (Virginie), 13 Mai. Les débats judiciaires sur le statut du transatlantique l'Appam ont commencé. Le juge, malgré les protestations de l'avocat de l'Allemagne, a autorisé la publication d'une communication du département d'Etat au comité Bernstorff, exprimant l'opinion que l'Appam n'est pas un navire de guerre.

L'Entente et l'Amérique du Sud

Lima, 13 Mai. La propagande de M. Clemenceau en faveur du développement des relations politico-commerciales entre les nations de l'Entente et l'Amérique latine est accueillie avec satisfaction et de nombreux Comités se forment en faveur de cette idée.

Les précautions du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 Mai. Par mesure de précaution, le gouvernement a retiré les armes et les munitions aux sociétés de tir des colonies allemandes des Etats de Santa-Catarina, Parana et Rio-Grande-du-Sul.

qu'il s'agisse de l'esprit du vieux Gladstone, et le grand vicar qui, le premier prêtre anglais, admit la justice des revendications nationales irlandaises, lui fut en la sorte la façon de calmer les colères et les rancunes d'un peuple trop fier pour accepter le joug que qu'il soit, c'est la justice, que dans certains d'un peuple, les revendications sont les plus précieuses et que la réaction immédiate du Parlement irlandais à Dublin, dont l'ajournement est la seule cause véritable de l'insurrection, n'est plus pour calmer toute effervescence que n'importe quelle mesure de répression.

Le Prix du Sucre

Paris, 13 Mai. Le Journal dit que : Le gouvernement, considérant le sucre comme un aliment de première nécessité, a décidé de mettre un terme à la situation actuelle avant qu'elle n'ait pris le caractère d'un véritable danger.

Le Prix du Sucre

Paris, 13 Mai. Le Conseil de guerre belge a condamné à la peine de mort, pour trahison, le soldat belge Simhène.

Condanné à mort pour trahison un soldat belge devient fou

Gherbourg, 13 Mai. Le Conseil de guerre belge a condamné à la peine de mort, pour trahison, le soldat belge Simhène.

Au Comité consultatif de la Taxation des Denrées

Le bureau et les sous-Commissions. Le Comité consultatif des denrées, dont nous avons dit le rôle dans notre numéro d'hier, a constitué, ainsi qu'il suit, son bureau, au cours de sa première réunion :

Au Comité consultatif de la Taxation des Denrées

Le Comité consultatif des denrées, dont nous avons dit le rôle dans notre numéro d'hier, a constitué, ainsi qu'il suit, son bureau, au cours de sa première réunion :

A travers les Journaux

Paris, 13 Mai. L'Homme Enchaîné. — Il le faut. — De M. Clemenceau :

Au Conseil de Guerre de la 15^e Région

La Luxembourgaise et l'ex-professeur de Tango. — Est-ce une espionne ? Les grainetiers de Saint-Remy.

Le Midi au Feu

M. Arochas Henri, médecin aide-major de 2^e classe, du 1^{er} régiment d'infanterie de Bataillon 7. Sous un bombardement d'une très violente, a pendant deux jours et trois nuits, étant seul docteur, soigné avec un dévouement, un petit blessé, les blessés des éléments de trois régiments restés dans les villages de X. et Z. N'a pas hésité à aller, aux alentours de son infirmerie, chercher des blessés sous une grêle de balles et de coups de mitraillette ; a fait preuve du plus grand courage, du plus grand sang-froid et a été un bel exemple pour son personnel.

Un Accident Route de Saint-Louis

Une Fillette à la Jambonne broyée par une Charrette. Un horrible accident s'est produit hier vers 3 heures sur la route nationale de Saint-Louis.

Un Aspect du Sinistre

Paris, 13 Mai. Mais son intensité diminuait d'une heure à l'autre, et, finalement, bien vers 4 heures de l'après-midi, il pouvait être considéré comme complètement maîtrisé.

LA VIE CHÈRE

La Municipalité de Troyes taxe les denrées. Troyes, 13 Mai.

En France

Aux Commissions de l'Armée. Paris, 13 Mai. L'issue de la réunion qui a été tenue ce matin, la Commission de l'Armée a communiqué ses conclusions devant la Commission de l'Armée.

LA BRAVOURE DES NOTRES

Nous sommes heureux d'enregistrer les distinctions honorifiques suivantes dont ont été l'objet les états-majors des vapeurs Sainte-Marguerite et Sainte-Hélène, du port de Marseille, coulés en Méditerranée :

La Piraterie allemande

La destruction de la goélette « Harald ». Londres, 13 Mai. On mande de Stockholm au Morning Post : Les Dagens Nyheter publient le récit que le capitaine de la goélette suédoise Harald, de la compagnie suédoise de navigation, a été attaqué par un sous-marin allemand le 5 mai.

Le cas du corsaire l'« Appam »

Norfolk (Virginie), 13 Mai. Les débats judiciaires sur le statut du transatlantique l'Appam ont commencé. Le juge, malgré les protestations de l'avocat de l'Allemagne, a autorisé la publication d'une communication du département d'Etat au comité Bernstorff, exprimant l'opinion que l'Appam n'est pas un navire de guerre.

L'Entente et l'Amérique du Sud

Lima, 13 Mai. La propagande de M. Clemenceau en faveur du développement des relations politico-commerciales entre les nations de l'Entente et l'Amérique latine est accueillie avec satisfaction et de nombreux Comités se forment en faveur de cette idée.

Les précautions du Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 Mai. Par mesure de précaution, le gouvernement a retiré les armes et les munitions aux sociétés de tir des colonies allemandes des Etats de Santa-Catarina, Parana et Rio-Grande-du-Sul.

La Question du Gaz

Une Protestation des Commerçants et Magasiniers

La Société des Commerçants, Magasiniers et Industriels nous communique la protestation suivante adressée au maire de Marseille contre la demande d'augmentation du prix du gaz formée par la Compagnie concessionnaire.

Monsieur le Maire, Les quotidiens d'hier portant à notre connaissance les propositions faites par le conseil municipal de la Société du Gaz et d'Electricité en vue d'obtenir des conséquences financières engendrées sur son exploitation par des causes se rattachant à la situation financière de la Compagnie concessionnaire.

Cette Société se référant, à tort, à la décision du Conseil d'Etat du 30 mars 1915, concernant la ville de Bordeaux et la Société du Gaz de cette localité, nous nous opposons à ce qu'elle soit appliquée à Marseille.

Nous possédant pas les éléments du dossier sur lequel le Conseil d'Etat a basé sa décision du 30 mars 1915, nous ne pouvons utilement en discuter. Mais il ne doit pas être permis de produire que l'initiative de la Société concessionnaire dans la situation financière de la Société du Gaz de Bordeaux.

Or, la Société du Gaz de notre ville exploite un monopole concédé légalement qui, au régime normal, produit d'importantes bénéfices connus, puisque la Caisse communale y participe. D'autre part, son capital est d'une cinquantaine de millions et la ville de Bordeaux, en 1915, a gagné 10 millions, à laquelle viendra s'ajouter une perte voisine de quatre millions pour l'exercice 1916 ne nous paraissant pas devoir amener cette Société à demander l'Etat à l'empêcher de continuer un service public dont elle a le monopole de fait sinon de droit.

Aussi, trouvons-nous excessif que, se basant sur une décision du Conseil d'Etat, nous visant que la ville de Bordeaux, elle propose à la Ville une augmentation de tarifs, qu'en droit et en fait, rien ne légitime. Et ce d'autant plus que le Conseil d'Etat n'a pas pu casser les contrats existants.

Il se borne à renvoyer les parties en conciliation devant le Conseil de Préfecture pour une indemnité de 10 millions. Mais, sans préjudice des suites que pourra entraîner la non-conciliation, il est entendu que cette indemnité, quel qu'il soit le taux, ne peut être payée par la ville de Bordeaux et non des abonnés de la Société concessionnaire, tel est l'esprit de la décision du 30 mars 1915.

Mais nous craignons sur le rôle des administrateurs communaux que vous présidez avec autant de distinction que de compétence et nous savons avec quelle clairvoyance et dévouement les intérêts généraux dont ils ont la charge.

Quant à nous, abonnés par des contrats individuels à la Compagnie du Gaz, nous attendons que elle nous applique un nouveau tarif pour l'actuel devant les Tribunaux compétents, c'est-à-dire le Tribunal de Commerce, Cour d'Appel d'Aix et Conseil d'Etat. Nous nous réservons, sans préjudice, en effet, du Conseil d'Etat.

Car, en tout état de cause, nous persistons à penser qu'aucune autorité administrative ou judiciaire ne peut intervenir valablement pour rompre un contrat librement consenti ou elle n'a pas été partie contractante.

Au cas où vous estimeriez que nous ne devrions pas passer par devant les Tribunaux compétents, nous sommes prêts à accepter une délégation de notre Société se déchargeant de votre disposition, soit à celle de la Commission municipale, nommée à la séance du 9 du courant.

Daignez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueusement dévoués.

Le président J.-B. BIGNONNI.

Les commerçants et magasiniers paraissent, en cette fois, s'émouvoir sérieusement, si l'on en juge par la protestation que nous publions plus haut.

On ne peut admettre, en effet, que le Conseil municipal ne prenne pas la défense de l'intérêt général contre les prétentions exorbitantes de la Compagnie du Gaz et cela quel que puisse être l'avis du Conseil d'Etat. Les contrats sont faits pour être exécutés.

Dans l'intérêt de la Compagnie du Gaz, la Ville lui a déjà consenti une réduction notable de l'éclairage public. Elle devrait s'en contenter, elle est assez riche, avec son capital et ses réserves, pour supporter, pendant la guerre, les pertes qu'elle aura à subir du fait de la hausse importante, il est vrai, du prix du charbon. Ses actionnaires ont gagné tant d'argent, depuis de nombreuses années, qu'ils ne peuvent se passer de quelques millions de francs de dividendes. Ils auront cela de commun avec les actionnaires d'autres grandes Compagnies, Sociétés et Banques qui ne réalisent pas de bénéfices durant cette période très exceptionnelle que nous traversons.

Le devoir de tous n'est-il pas de leur supporter les conséquences fatales ? Mais après la guerre, les bénéfices de la Compagnie du Gaz étant aussi importants qu'avant, elle pourra amortir ses pertes et distribuer, ensuite, les mêmes dividendes à ses actionnaires. Et si elle voulait répartir ses profits momentanés sur un grand nombre d'années, elle n'aurait qu'à émettre des obligations à longue échéance.

La population et les consommateurs comptent que leurs intérêts ne seront pas encore une fois sacrifiés à l'intérêt particulier d'une Compagnie riche et puissante.

Cours des Viandes de Boucherie

La Commission municipale chargée d'arrêter hebdomadairement les cours des viandes de boucherie, les a fixés ainsi qu'il suit à la date du 10 mai 1916. Les prix sont en francs par kilo suivant : 1^{re} qualité, 2^e qualité, 3^e qualité, au kilo.

ABATTOIR. — Bœuf, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; mouton, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; porc, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60.

BOUCHERIES. — Bœuf, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; mouton, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; porc, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60.

ABATTOIR. — Bœuf, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; mouton, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; porc, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60.

BOUCHERIES. — Bœuf, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; mouton, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60; porc, 1^{er} q. 80, 2^e q. 70, 3^e q. 60.

Les Chiens de Guerre

LA DEMONSTRATION D'AUJOURD'HUI. C'est aujourd'hui dimanche à 8 heures, que doit avoir lieu la démonstration de chiens militaires, sous la présidence de M. le général gouverneur de Marseille et sous les auspices du Syndicat d'initiative de Provence et de la Société française des animaux, la démonstration du travail des chiens de guerre et chiens sanitaires.

Le chien sanitaire a pour but la recherche des blessés. Avec son flair et après dressage, le chien arrive à découvrir des blessés là où les investigations des infirmiers avaient été infructueuses. Plusieurs de nos braves soldats ont été ainsi sauvés et doivent leur existence à la bienheureuse intervention du chien sanitaire. Nous pouvons même dire qu'il a été démontré de main saillante des polius qui se trouvent dans ces cas.

Le chien militaire, c'est un chien dressé pour la démonstration de main saillante des polius qui se trouvent dans ces cas. Le chien militaire, c'est un chien dressé pour la démonstration de main saillante des polius qui se trouvent dans ces cas.

Le chien militaire, c'est un chien dressé pour la démonstration de main saillante des polius qui se trouvent dans ces cas. Le chien militaire, c'est un chien dressé pour la démonstration de main saillante des polius qui se trouvent dans ces cas.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms :

De M. Victor Heibard, caporal au 2^e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 10 mars 1915, à l'âge de 39 ans.

De M. Lillius Marcellet, sergent au 1^{er} d'infanterie, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec palmes, grièvement blessé l'ennemi le 11 mars et décédé le 25 mars 1916 à l'âge de 24 ans.

De M. Paul Ricard, adjudant, tué à l'ennemi le 17 mars 1916.

De M. Pierre Bastiani, soldat au 15^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 12 mai 1915.

De M. Emile Debouard, d'Aubagne, soldat au 7^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 avril 1916.

De M. Paul Racand, d'Arles, soldat au 2^e bataillon d'Afrique, tué à l'ennemi le 23 janvier 1916.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 1^{er} au 31 avril au 4 mai 1916 aura lieu le lundi 15 mai 1916, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, n. 1, paiera du numéro 3700 à 3800 du 1^{er} canton.

La perception du boulevard des Dames, n. 1, paiera du numéro 2001 à 2100 des 2^e et 3^e cantons.

La perception de la rue de la République, n. 2, paiera du numéro 4001 à 4100 du 3^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 3, paiera du numéro 5001 à 5100 du 4^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 4, paiera du numéro 6001 à 6100 du 5^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 5, paiera du numéro 7001 à 7100 du 6^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 6, paiera du numéro 8001 à 8100 du 7^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 7, paiera du numéro 9001 à 9100 du 8^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 8, paiera du numéro 10001 à 10100 du 9^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 9, paiera du numéro 11001 à 11100 du 10^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 10, paiera du numéro 12001 à 12100 du 11^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 11, paiera du numéro 13001 à 13100 du 12^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 12, paiera du numéro 14001 à 14100 du 13^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 13, paiera du numéro 15001 à 15100 du 14^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 14, paiera du numéro 16001 à 16100 du 15^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 15, paiera du numéro 17001 à 17100 du 16^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 16, paiera du numéro 18001 à 18100 du 17^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 17, paiera du numéro 19001 à 19100 du 18^e canton.

La perception de la rue de la République, n. 18, paiera du numéro 20001 à 20100 du 19^e canton.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 13 Mai. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, assez grande activité des deux artilleries dans les régions de Prosnès et de Saint-Hilaire-le-Grand.

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a diminué d'intensité.

Au cours de la journée, nous avons repoussé une attaque sur nos positions à l'ouest de la cote 304.

Sur les pentes nord-est du Mort-Homme, un coup de main tenté par l'ennemi a complètement échoué.

Sur la rive droite et en Wœvre, journée relativement calme.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front, en dehors de la canonnade habituelle.

AVIATION

Dans la nuit du 12 au 13, une de nos escadrilles, composée de dix avions, a lancé quarante-trois obus sur les gares de Nantillois, de Briulles et sur des bivouacs, dans les régions de Montfaoucon et de Romagne.

Dans la même nuit, un de nos avions a lancé onze obus sur le hangar à dirigeables de Metz-Frascaty.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 13 Mai. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, assez grande activité des deux artilleries dans les régions de Prosnès et de Saint-Hilaire-le-Grand.

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a diminué d'intensité.

Au cours de la journée, nous avons repoussé une attaque sur nos positions à l'ouest de la cote 304.

Sur les pentes nord-est du Mort-Homme, un coup de main tenté par l'ennemi a complètement échoué.

Sur la rive droite et en Wœvre, journée relativement calme.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front, en dehors de la canonnade habituelle.

AVIATION

Dans la nuit du 12 au 13, une de nos escadrilles, composée de dix avions, a lancé quarante-trois obus sur les gares de Nantillois, de Briulles et sur des bivouacs, dans les régions de Montfaoucon et de Romagne.

Dans la même nuit, un de nos avions a lancé onze obus sur le hangar à dirigeables de Metz-Frascaty.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 13 Mai. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne, assez grande activité des deux artilleries dans les régions de Prosnès et de Saint-Hilaire-le-Grand.

Sur la rive gauche de la Meuse, le bombardement a diminué d'intensité.

Au cours de la journée, nous avons repoussé une attaque sur nos positions à l'ouest de la cote 304.

Sur les pentes nord-est du Mort-Homme, un coup de main tenté par l'ennemi a complètement échoué.

Sur la rive droite et en Wœvre, journée relativement calme.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front, en dehors de la canonnade habituelle.

AVIATION

Dans la nuit du 12 au 13, une de nos escadrilles, composée de dix avions, a lancé quarante-trois obus sur les gares de Nantillois, de Briulles et sur des bivouacs, dans les régions de Montfaoucon et de Romagne.

Dans la même nuit, un de nos avions a lancé onze obus sur le hangar à dirigeables de Metz-Frascaty.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

Le prince Arthur de Connaught a remis à M. Lefebvre du Prey, député et maire, et à M. Laurent, sous-préfet de Larrondissement, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Précédemment, le colonel de Jonghe d'Ardoye, délégué par le roi de Belgique, leur avait remis la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, pour leur conduite patriotique.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

CONCERTS CLASSIQUES. - L'attention sera grande au concert d'aujourd'hui. Les noms porta...

ALBERT BRASSEUR AU GYMNASIUM. - Albert Brasseur, Jean Coquelin, Mlle Juliette Darcourt, et toute l'acrobacie...

CASINO DE LA PLAGE. - Aujourd'hui, à 8 heures, Les Femmes de l'Alger, l'excellent ténor...

PALAIS-DE-CRISTAL. - Ce n'est pas un succès, mais un trompeur qui remonte les célèbres chanteurs...

EDEN THEATRE. - Aujourd'hui, à 8 heures 30, maîtres avec une interprétation remarquable...

ALCAZAR-CINEMA. - Cette semaine, programme sensationnel. Quatre grands films inédits...

HIPPODROME-PALACE (Opéra-Théâtre). - Matinée à 2 heures 30, soirée à 8 heures 30...

ELDORADO-CINEMA. - Au programme: Le Prisonnier de Zenda, drame; Tomie Lototte, comédie...

ARTISTIC-CINEMA. (Chemin des Chartreux, 7).

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts. SOCIÉTÉ ANONYME. Capital: CINQUANTE-CINQ MILLIONS.

ACTIF: Caisse, Banque et Trésor... Portefeuille et Bons Défense Nation... Avances sur titres et Reports...

PASSIF: Statutaire... Réserves... Comptes de dépôts... Comptes courants... Effets à payer...

Certifié conforme aux écritures: Le Président, J. CHARLES-ROUX.

La Société se charge des ordres de Bourse à Marseille, à Paris et dans ses succursales.

COMMUNICATIONS. - Union des Chambres Syndicales Ouvrières...

Syndicat des Métaux. - Aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin...

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Artistic-Cinema. (Chemin des Chartreux, 7).

TOUTE LA SEMAINE OCCASIONS ARMES DE FRANCE A SAISIR. VENTE SPÉCIALE de PEIGNOIRS - CHEMISETTES - COSTUMES - JUPES - VÊTEMENTS.

Peignoirs, Chemisettes, Costumes, Jupes, Vêtements, Chapeaux pour Dames et Enfants. PRIX HORS LIGNE.

Bulletin Financier. - Paris, 13 mai. - La dernière séance de la semaine a été celle de la répétition des précédents.

Bulletin Commercial du 12 Mai. - BLES. - Blés du pays, fr. 25,50; blés tendres palan, fr. 31,75.

COURRIER MARITIME. - MOUVEMENT DES PORTS. - Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille et 1 voilier, Signaux: 1.

ETA-CIVIL. - NAISSANCES du 13 mai. - Perizal Michelle, rue Saint-Thodore, 1.

COMMUNICATIONS. - Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Syndicat des Métaux. - Aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin...

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Artistic-Cinema. (Chemin des Chartreux, 7).

Inouï et Merveilleux. Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 52%.

Bourse de Marseille du 13 Mai. - 3% au porteur, 65 1/2; coupures de 100, 65 1/2; coupures de 500, 85 1/2.

Bourse de Paris du 13 Mai. - 3% Français, comptant, 63 3/4; amortissable, 70 7/8.

COMMUNICATIONS. - Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Syndicat des Métaux. - Aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin...

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Artistic-Cinema. (Chemin des Chartreux, 7).

COMMUNICATIONS. - Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Syndicat des Métaux. - Aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin...

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. - Aujourd'hui, dimanche, à 9 heures du matin...

Artistic-Cinema. (Chemin des Chartreux, 7).

REFUSÉ POUR LE SERVICE POUR CAUSE DE HERNIE

Plusieurs ont été écartés pour cette raison. Le service militaire est refusé pour cause de hernie.

THIÉRY & SIGRAND. THIÉRY aîné, successeur. Marseille - Avignon - Nîmes. 1ères COMMUNIONS. Grand choix de Costumes et Accessoires.

THIÉRY & SIGRAND. THIÉRY aîné, successeur.

Méthode végétale pour le traitement des hernies. THIÉRY & SIGRAND.

1ères COMMUNIONS. Grand choix de Costumes et Accessoires. CHAPELIERIE, BONNETERIE, CHAUSSURES & CRAVATES.

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. JOUVENCE de l'Abbé SOURY.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY. Service de l'Habillement. BEL appartement meublé.

SAGE-FEMME. AVIS PUGET-VILLE (Var).

AVIS PUGET-VILLE (Var). Avis aux fiancés. SERAIS acheteur farine graminées.

La Vie à Bon Marché LA BONNE MAISON.

La Vie à Bon Marché LA BONNE MAISON. Produits de 1er choix aux prix les plus réduits.

Terrain à bâtir.

Terrain à bâtir. PERDU boucle d'oreille créole.

Les Trois Masques de l'Etrangère.

Les Trois Masques de l'Etrangère. Grand roman d'actualité inédit.

TROISIEME PARTIE.

TROISIEME PARTIE. - Excellente idée, dit Garnier, d'abord c'est plus prudent, ensuite c'est plus rapide.

METHODE VEGETALE POUR LE TRAITEMENT DES HERNIES.

Méthode végétale pour le traitement des hernies. SIROP INFANTISILE GIARÉ contre CONSTIPATION.

DROGUERIE.

DROGUERIE. Je suis acheteur de Gentiane, faire offre et échantillon, DIANOUX, pharmacien, 30, Marseille.

EMPLOI DE COMPTABLE.

EMPLOI DE COMPTABLE. S'adresser Petit Provençal, Toulon, en donnant références.

PERDU boucle d'oreille créole.

PERDU boucle d'oreille créole. Le Gérant: Victor HEYRIER.